

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2023
D 2023-03-13

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : Le 17 mars 2023

Présents : J.ANDREU-C.ANGLADE-G.BARTHET-J.BERDOU-L.BLANC-J.BOURHIS-P.CRABE-O.DUPUY-J.M.EYCHENNE-J.GUITTON BOUCART-A.LABORDE-F.PUGET-H.RUQUET-M.VARANDES.

Absents excusés : M.ANDRÉ-A.MATHIS-O.RIZZOLA-D.SOULA

Absents : C.KUBALA.

Secrétaire de séance : J.BOURHIS

Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siéger



OBJET : TARIF LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

Monsieur le Président rappelle que le tarif des repas livrés est actuellement à 9.00 €. Considérant les charges inhérentes à ce service Monsieur le Président propose d'ajuster le tarif du service de livraison de repas.

Le prix d'un repas livré pourrait être porté à 9.20 euros, soit 5.95 € pour le repas et 3.25€ pour la livraison.

Après délibération, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : de fixer ainsi le tarif des repas livrés :
- repas : 5.95 €
- livraison 3.25 €

Repas livré 9.20 €

Article 2 : ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} mai 2023.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Suffrages exprimés
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du